

EDUCATION, FAMILLE ET SOCIETE : CAS DE L'ENFANT TANALA

Bodo RAVOLOLOMANGA
CeDRASEMI, Paris

L'éducation comme vecteur de la transmission de la culture et de la pérennité de la société est souvent étudiée par les ethnologues. Margaret Mead dans une étude minutieuse sur quelques sociétés de la Nouvelle-Guinée définit l'éducation comme la "manière dont chaque petit humain se transforme en adulte achevé" (1973, 1). C'est en observant le cheminement de ce "petit humain" vers l'âge adulte que l'on peut appréhender l'organisation de la famille et de la société. En effet, l'identité, le fonctionnement et la reproduction du groupe se reflètent dans la cohérence des règles transmises à chaque individu.

Dans ses travaux qui devaient déboucher sur la notion de "personnalité de base"¹, Ralph Linton met en valeur le rôle tenu par la mère nourricière, le géniteur, la famille et le village dans l'éducation de l'enfant. Une partie de l'oeuvre de Ralph Linton est basée sur l'étude de la société tanala du Menabe, une société proche de celle que nous avons nous-même étudiée pendant deux années de terrain. Dans cet article, nous développerons les mêmes thèmes que cet auteur.

Le lecteur aura ainsi la possibilité de comparer les observations de deux ethnologues, concernant deux sociétés tanala et un même thème d'étude : l'éducation de l'enfant et les rapports qui, à travers le processus éducatif, se créent entre l'individu, la famille et la société.

Le proverbe : "*Ny hazo no vanon-ko lakana, ny tany naniriany no tsara*" (Si l'arbre arrive à maturité et s'apprête à être transformé en pirogue, c'est que la terre où il a poussé était bonne), donne l'image du bon développement de l'enfant. Ici, l'individu devenu adulte est assimilé à un arbre arrivé à maturité, le terrain représente le milieu où il vit et où il se développe. Cependant la comparaison ne doit pas être poussée trop loin car le milieu de l'homme intègre non seulement des facteurs naturels, mais aussi matériels et sociaux.

1 - Les noms de Ralph Linton et d'Abram Kardiner sont liés à la notion de "personnalité de base".

En milieu tanala, la cohésion de la communauté villageoise ou *fokonolo* semble étroitement liée à la présence d'une "maison collective" ou *tranobe* qui rassemble la population autour du "roi" ou chef traditionnel appelé *ampanjaka*, des "personnes âgées", les *ray aman-dreny*, et enfin de la "princesse" ou *andriambavy*, représentante des femmes. Les rassemblements à la maison collective s'effectuent aussi bien dans le cadre de la vie quotidienne que lors des rituels et concernent les adultes tout autant que les enfants. Malgré l'existence de la *tranobe*, l'originalité de la famille nucléaire n'est pas du tout affectée, elle garde toujours sa spécificité. L'éducation de l'enfant est avant tout influencée par elle. Elle lui fait acquérir certaines habitudes du corps et de l'esprit, lui apprend la meilleure façon de se comporter à l'égard des êtres et des choses. En effet, l'enfant acquiert ses premières habitudes au contact de la famille nucléaire.

L'ENFANT ET LA FAMILLE

Dès la naissance, la mère s'occupe de l'enfant, lui prodigue divers soins et le nourrit. La qualité du rapport mère-enfant trouve sa meilleure expression dans l'allaitement maternel car, en dehors du rôle nutritionnel, il a aussi un rôle affectif. Par le jeu de corps-à-corps avec la mère, toute tension nerveuse de l'enfant est apaisée. Aux moindres cris et aux moindres pleurs, elle lui donne le sein. Le corps maternel est pour lui un lieu de refuge. S'il lui arrive d'avoir peur, il vient se blottir contre sa mère.

C'est à son contact également qu'il développe ses réflexes. Il y perfectionne ses exercices posturaux dans les diverses positions d'allaitement. Confrontée à ce genre de taquinerie, la mère reste passive. L'emploi de mots doux, de cajolerie est presque inexistant. Toutefois une telle attitude ne doit pas être considérée comme de l'indifférence car les pratiques de puériculture traditionnelle appellent la mère à veiller discrètement sur le jeune enfant. Son affection envers la descendance ne se manifeste pas trop dans la parole. Il n'existe pas d'expression employée par la mère pour exprimer son amour. Au contraire, avant l'âge de trois mois, l'enfant est appelé *betay* (celui qui fait beaucoup de selles). L'emploi d'expressions de ce type est en relation avec le halo de mystères qui doit entourer la vie fragile et incertaine du jeune enfant. Jamais une mère ne fera l'éloge de son enfant à une autre personne. Elle ne dira jamais qu'il est beau et intelligent car, faire de telles louanges pourrait susciter la jalousie des envieuses. A peine va-t-elle utiliser le vocable *amboambo* (comme un petit chien) pour dire qu'il grandit bien. Et même, elle laisse le soin à une autre personne de faire ce genre de remarque. En particulier, tout commentaire qui entoure publiquement les qualités visibles d'un enfant est sensé éveiller la jalousie des envieuses ou l'attaque de la sorcellerie.

Face à cette appréhension, la discrétion est demandée aux personnes qui s'occupent d'un jeune enfant. De telles précautions entourent celui-ci jusqu'à l'âge de six mois environ.

Bien que l'enfant reste dans la sphère maternelle, il est confié de temps en temps à une nourrice de substitution (la femme de l'oncle paternel, la tante paternelle, les grands-mères paternelles et parfois les soeurs aînées du nouveau-né). L'ensemble de ces personnes n'est que le prolongement du visage maternel. Avant le rite de sevrage, l'enfant a déjà fait connaissance avec d'autres visages parentaux. Ce rite, se situant vers l'âge de un an et demi à deux ans, ne fait qu'élargir son univers social. Soustrait du contact de la mère et projeté vers son groupe d'âge, il commence à prendre conscience de lui-même, de son identité et acquiert beaucoup plus d'autonomie.

La mère joue un rôle prépondérant dans le développement de l'enfant jusqu'à la période de sevrage. Le père, quant à lui intervient très peu. Précisons que l'appartenance de l'enfant aux lignées reste conditionnelle tant que n'a pas été accompli le rite de *mandrava kivero*¹ La cérémonie n'est effectuée qu'une fois pour la naissance du premier enfant, les enfants suivants appartenant de fait autant aux lignées maternelles que paternelles. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, il ne s'agit pas ici de transférer l'enfant du groupe familial maternel au groupe familial paternel.

Toutefois dans cette société, la dichotomie homme/femme est manifeste. Une place privilégiée est accordée au père de famille et une division spatiale rigoureuse est maintenue au sein du foyer. Les places des gens à la maison suivent un schéma auquel l'enfant s'habitue dès son jeune âge.

A la maison, la place du père se trouve à l'est, près de la "porte-est" ou *hoaka*, par laquelle on ne passe jamais. De cette place, il fait face à la porte ouest et reçoit les visiteurs qui entrent. Il fait asseoir à ses côtés, vers le nord, les "hommes âgés" (*rangahy*), tandis que lui-même se déplace vers le foyer, au sud. Les hommes moins âgés, les visiteurs de marque s'adossent au mur nord. Par contre les jeunes gens et les enfants se déplacent toujours près de la porte ouest. La place des femmes est au centre de la pièce. La mère de famille se met habituellement au coin est du meuble *farafara* "meuble qui surplombe le foyer" ; ses filles s'accroupissent autour d'elle.

Aussi bien dans la famille que dans la communauté villageoise, cette division spatiale est toujours maintenue. Ainsi, lors d'une cérémonie se passant dans la *tranobe*, l'*ampanjaka* suivi des autres *rangahy* à sa gauche se met à l'Est près du *hoaka*.

1 - Littéralement, *mandrava kivero* signifie détruire la literie de la nouvelle accouchée. En principe, ce rite se situe pendant la période de relevailles, trois mois après l'accouchement. Chez les Tanala, le rite de *mandrava kivero* est un acte d'adoption et de reconnaissance de l'enfant par les lignées paternelles. Par son accomplissement se fait la légitimation de l'appartenance lignagère de la descendance dans un foyer. Il ne s'agit pas ici d'un transfert de l'enfant des maternels vers les paternels comme chez les Masikoro par le rite de *fangatahan'anaka*. (Cf. Henri Lavondès, bibliographie).

L'âge, la fonction, l'appartenance sexuelle déterminent ainsi la place que chacun occupe au foyer et dans une tranche. Et il serait malséant de s'asseoir à une place que le statut ne permet pas d'occuper.

En ce qui concerne la pratique de la conversation, l'enfant est appelé à tenir, très jeune, la position d'interlocuteur. D'habitude, l'adulte l'invite à parler. Toutefois s'il est appelé à être un interlocuteur, ses questions doivent être rares et ses commentaires spontanés sont loin d'être acceptés. Parfois, il utilise une expression du visage pour manifester son opinion. Pour répondre, un jeune ne doit pas regarder la face de son interlocuteur aîné. Il n'élève pas la voix. L'enfant apprend à obéir à la parole du père. Il se tait quand celui-ci intervient. Il n'est pas étonnant de constater que le respect et l'honneur sont accordés aux personnes âgées. Cet appel à l'obéissance est bien illustré par le proverbe : "*Toa ny tsipak'ombalahy ny ana-dRay aman-dReny, tsy mahavoa, mahafanina ; raha mahavoa mahafaty*" (Les conseils des parents sont comme les ruades d'un bœuf, s'ils vous atteignent, ils vous tuent. S'ils ne vous atteignent pas, ils vous donnent le vertige). Ce précepte met en évidence le respect que l'enfant doit avoir vis-à-vis de ses parents.

Quant au repas, des règles de bienséance sont également maintenues quels que soient les lieux et les circonstances où on le prend. Quand il se passe au foyer, chaque membre de la famille garde sa place respective selon la division sexuelle. Le père, servi en premier, mange sur sa propre natte, *lohalambana* (tête de natte) avec des cuillère et assiette qui lui sont réservées¹. Après lui, ce sera l'aîné des enfants qui sera servi ; viennent ensuite les cadets. Les filles se contentent d'être servies en dernier avec leur mère. Le père doit prendre la première bouchée, c'est à lui aussi de finir en premier le repas. Enfreindre ce précepte n'est pas du tout acceptable. Une telle attitude est désignée par l'expression : *miteko alohan'ny vaza* ; (Mâcher avant les molaires). Il y a assimilation ici entre la loi de la nature et l'ordre social.

Certaines attitudes sont aussi adoptées pendant le repas. On mange toujours avec la main droite. Il ne faut pas paraître gourmand. On ne regarde pas les autres manger. Chaque convive doit se contenter de sa part ; il n'est pas conforme à la tradition de solliciter un complément de riz : formuler une demande de cette nourriture de base équivaldrait à une remise ; s'il en reste dans la marmite, on le garde exprès pour l'éventuel voyageur, parent ou visiteur de la journée².

-
- 1 - La transmission de l'héritage de ces objets personnels (cuillères assiettes...) se fait du père au fils aîné.
 - 2 - Il est d'usage chez les Tanala de donner à manger à tous visiteurs qui entrent dans la maison, surtout quand il vient de loin, quelle que soit l'heure. Au cas où l'on ne peut pas le faire, on lui fait apporter de la nourriture crue (patates douces, manioc ou fruits). Ce don de nourriture est une marque de la bonne hospitalité.

Dans une situation comme celle décrite ci-dessus, où les parents sont porteurs d'un ensemble important de règles de conduite, on serait tenté de penser voire apparaître un conflit de générations. Or, dans cette société traditionnelle, il est rare d'entendre parler de jeunes s'opposant aux anciens. Rares aussi sont les parents qui abusent de leur autorité sur les enfants. Ces derniers respectent les aînés et les parents, d'autant plus que les préceptes et les divers interdits les empêchent de se mettre au même niveau qu'eux et surtout de les surpasser¹. Malgré cette soumission, l'enfant vers l'âge de dix à douze ans accède à une certaine autonomie matérielle. Il peut en effet vendre à son compte des articles vannerie et des produits agricoles que lui confient ses parents. Avec l'argent dont il dispose ainsi, il achète ses vêtements et contribue aussi aux dépenses familiales. Tout en étant autonome, un jeune reste solidaire de sa société. Dans cet accord tacite entre parents et enfants, les jeunes ne remettent pas en cause l'organisation structurée de la société. Ils savent pertinemment que tous ceux qui respectent leurs parents et leur obéissent se préparent à suivre la voie que les adultes leur ont tracée. Chaque individu se prépare également à son rôle de père et de mère. Ceci est préétabli par la règle de succession dans la société.

En ce qui concerne l'apprentissage au travail, il s'effectue suivant la division sexuelle. Au contact du père, le garçon se familiarise avec l'outil et la technique, comme avec la coutume et le savoir-faire. Il apprend ainsi comment manipuler une hâche, une bêche, une scie ou un coupe-coupe. Comme son père, il participe à peine aux travaux domestiques et passe la plupart de son temps dans les champs, se charge des occupations nécessitant un effort. La fille de son côté fait l'apprentissage des corvées de la maison au contact de sa mère ou de ses grands-mères et ses mères classificatoires. Les travaux féminins auxquels elle s'initie la lient étroitement au village et à ses environs immédiats.

Dès son jeune âge, elle se prépare à son rôle de future mère et épouse. Toute cette assimilation de connaissances revêt un caractère progressif et imitatif. On demande implicitement à l'enfant d'observer et d'essayer par lui-même. L'apprentissage au travail est rare et l'explication verbale y est réduite. On note que l'imitation des occupations adultes prédomine dans les jeux enfantins.

LA FACON DE CORRIGER LES ENFANTS

Il arrive parfois que les enfants désobéissent et méritent d'être corrigés. Le recours au discours occupe une place importante comme outil normatif. Rares sont

1 - Il est interdit aux enfants de construire une maison plus grande et plus haute que celle des parents. Pour se conformer à la division spatiale, leur maison ne doit pas être dans le même axe ni être à l'Est de celle des parents. Pour faire valoir ce précepte, les Tanala disent : "*Tsy mahaleo vovok'afon'ny Ray aman-d'Reny ny zaza*", (Les enfants ne peuvent pas supporter la fumée venant de la maison des parents).

les parents qui font appel à la correction corporelle pour punir les enfants désobéissants¹.

Pour les petits enfants, le regard désapprobateur du père suffit pour qu'ils se rendent compte de leur inconduite. Rares sont les parents qui crient après leurs enfants pour manifester leur mécontentement. Cependant, pour des fautes graves (vol, meurtre, liaisons incestueuses), les géniteurs amènent le coupable devant la *tranobe* du *foko* paternel, tribunal traditionnel capable de juger un tel délit.

Devant l'ensemble de la *tranobe*, le coupable doit avouer sa faute. En cas de récidive, la *tranobe* l'oblige à payer une amende d'un bœuf pour le rachat de sa faute. Toutefois, pour éviter aux jeunes de commettre de telles erreurs, les Tanala ont l'expression : "*Mitandrema zalahy sao mate aomby*" (Faites attention les jeunes, sinon, vous allez sacrifier un bœuf).

Si après le paiement de l'amende, le coupable récidive encore, le *foko* du père l'exclut de sa société, de son village et le chasse vers le *foko* de la mère. Le père le désavoue devant la *tranobe* après avoir versé une somme d'argent². On dit qu'il est rejeté par son père, *avalan' labany* ou *miala amin'ny tokotanin' labany* (Quitter la cour de son père ou bien l'enceinte de ses parents paternels), et "chassé vers les parents maternels" ou *asesy amin' iendryny*. Désormais, le coupable doit trouver refuge auprès de sa parenté utérine dont l'oncle maternel est le représentant. Il n'y a de pire disgrâce que d'être chassé de la *tranobe* paternelle car l'individu y perd tout droit de citoyen et d'homme. Il n'a plus droit d'accès au village, au tombeau ancestral et à l'héritage paternel. Il est indéniable que la honte et la peur de ce rejet règlent souvent la conduite de l'enfant.

Devant une telle situation, l'enfant voit souvent en son père et aux parents paternels l'autorité et le respect, alors qu'il éprouve pour son oncle maternel de l'affection et se sent auprès de lui en sécurité. Dès son jeune âge, il trouve un climat affectif satisfaisant chez sa parenté utérine. Pour le neveu, l'*endrilahy* (mère-mâle) ou l'oncle maternel, est un confident et un parent-à-plaisanterie. Parfois, il prend de la nourriture chez lui et dit : "Puisque je n'ai pas droit à ton héritage, je prends de la nourriture chez toi". De son côté, l'oncle maternel a droit à l'aide et à l'assistance des enfants de sa soeur. L'importance de l'avunculat est surtout

1 - Dans son discours, le roi Andrianampoinimerina défendait les gens de frapper les enfants. Pour cela, il disait : "Sachez, vous qui tuez des boeufs sur la place pour en débiter la viande, que les enfants peuvent prendre les menus morceaux. Ne vous fâchez pas contre eux et ne les frappez pas, car je vous dis, s'il vous arrive de les blesser et que leur sang coule, vous encourez la peine de mort.

2 - Chez les Merina, l'acte de rejet de l'enfant désobéissant consistait également à payer la somme symbolique appelé *vola tsy vaky* (Le *vola tsy vaky* ayant été une piastre entière et non découpée qu'on donnait au souverain comme *hasina* en reconnaissance de sa souveraineté). L'acte de rejet de l'enfant est appelé : *ariana amin'ny vola tsy vaky*.

manifesté à travers les rituels concernant le neveu utérin¹. Il n'est donc pas étonnant de constater que grâce à l'assistance mutuelle du neveu utérin et de l'oncle maternel, une affection et une compréhension réciproques règnent entre eux.

LES ENFANTS ET LES GRANDS-PARENTS

Le rôle des grands-parents est important également dans l'éducation de l'enfant en ce qui concerne son intégration sociale et sa participation aux traditions du groupe. Il trouve auprès des grands-parents un climat reflétant l'affection. Souvent, leur attitude neutralise la rigueur de la discipline qu'il subit auprès de ses parents biologiques. Ainsi, la maison des grands-parents peut servir de lieu de refuge pour le petit-enfant lorsqu'il y a une mésentente entre lui et les géniteurs. Il y trouve des alliés et des confidents. On dit que les grands-parents gâtent leurs petits-enfants ; d'où l'expression *taizan-drenibe* (élevés par la grand-mère), expression qui sert à tourner en dérision un enfant capricieux.

Toutefois, le rôle des grands-parents est très important car, en l'absence de sa mère, la grand-mère sert de nourrice de substitution. Auprès des grands-parents, l'enfant s'habitue à observer. Ils représentent pour lui également les meilleurs parents-à-plaisanterie. Ainsi, un petit-fils peut se permettre de prendre le chapeau de son grand-père et le cacher dans le but de s'amuser, alors qu'il n'osera pas le faire à son père. Il peut prendre un morceau de viande sur l'assiette de son grand-père, et pour riposter, ce dernier crache sur le morceau de viande dérobée. De telles taquineries se font souvent entre eux. Parfois, quand une mère veut se débarrasser un instant de son enfant, elle dit : "Va jouer avec ton grand-père", comme si ces deux générations sont assimilables.

Quant à l'intégration sociale, l'enfant fait ample connaissance avec les figures parentales et leur statut, à travers le contact de ses parents. En leur compagnie, il discerne la meilleure conduite à tenir devant tous les membres de la parenté et s'y habitue. Ils lui rappellent les devoirs à accomplir auprès de l'*ampanjaka* et de l'*andriambavy*. Et au moins une fois par an, comme tous les jeunes du village, il est tenu d'apporter son travail à la collectivité. S'abstenir d'exécuter ce travail enfreindrait la loi de la vie communautaire, ce qui signifie commencer à s'écarter de la société.

A part cette intégration sociale, l'enfant découvre et perfectionne auprès de ses grands-parents la connaissance des traditions dont ils sont les meilleurs dépositaires et transmetteurs aux jeunes générations. A leur contact, l'enfant écoute et enregistre les contes, les proverbes et autres enseignements oraux.

1 - Le rituel le plus important où l'oncle maternel s'occupe de son neveu est surtout manifeste dans la circoncision.

L'ENFANT ET SON GROUPE D'ÂGE

Avant la circoncision des garçons, qui a lieu à quatre ans environ, les enfants, sans distinction de sexe, jouent sur la grande place du village. Parfois, ils courent tout nus dans le village sans qu'on n'y prête attention. A la maison, ils peuvent manger ensemble sur une même natte et dans une même assiette. La nuit, ils dorment près de leurs parents et partagent avec eux la même grande natte.

Après le rite de circoncision, le garçon se détache du groupe des jeunes filles et des femmes du village pour intégrer le groupe des garçons et des hommes. Il s'oriente vers son père et ses frères, qui s'occuperont de lui désormais. Il s'attache davantage à son groupe d'âge. Dans la journée, il quitte son village pour jouer et faire connaissance avec les autres garçons des villages voisins. De leur côté, les jeunes filles forment des groupes mais restent toujours au village, auprès de leur mère et des autres femmes de la communauté villageoise.

A partir de cet âge, filles et garçons jouent rarement ensemble. Il leur est interdit de dormir sur une même natte. Les garçons doivent s'habiller décentement. Le port d'un short et surtout d'une tunique assez longue est conseillé. Les filles doivent se couvrir de leur toge. Ils ne mangent plus ensemble sur une même assiette, alors que ceci était permis dans leur jeune âge. Ils ne peuvent pas nager dans une même rivière. Plus tard, ces diverses conduites d'évitement vont encore se multiplier et se renforcer.

Sur le chemin, la soeur marche toujours derrière son frère pour éviter de lui exposer la forme de son corps. Si parfois, il leur arrive de prendre la route ensemble pour un assez long trajet, la soeur derrière son frère porte en bandoulière une ficelle en raphia ou en jonc, appelé *tavotra*. Ceci est fait pour éviter aux gens de prendre les germains pour des fiancés ou époux. En l'absence des parents, les germains ne peuvent pas dormir dans une même maison ; le cas échéant, un adulte est appelé pour leur tenir compagnie. Au cas où ils ne pourraient faire autrement, ils disposent au milieu de la chambre une rangée de corbeilles, *saronankarona*, pour une séparation spatiale symbolique de la literie des garçons et des filles.

Ces diverses conduites et interdits touchent non seulement les collatéraux mais aussi les frères et soeurs classificatoires (cousins croisés et parallèles), patri et matrilatéraux et tous les enfants qui sont susceptibles d'avoir un lien de parenté par le sang et par l'alliance. La transgression de ces préceptes équivaut à une attitude incestueuse pouvant entraîner l'amende sous forme d'un bœuf ou le rejet par la société.

De ce fait, nous pouvons remarquer que la division sexuelle dans la société tanala est maintenue non seulement pour faire valoir la prépondérance de l'homme sur la femme au sein de la famille et de la communauté, mais aussi ces attitudes d'évitement vont également dans le sens de l'exogamie du village.

En plus de cette division sexuelle entre germains, et entre frères et soeurs classificatoires, l'inscription de l'ordre de naissance et le rapport aîné-cadet ont aussi leur importance dans la formation de la personnalité de l'individu. L'organisation des germains repose sur le principe de subordination réciproque. Les soins des plus jeunes sont confiés la plupart du temps aux aînés. Les plus petits sont toujours encadrés par les grands. Très tôt, l'aîné des germains se rend compte de la responsabilité qu'on lui confie. En effet, il doit assistance et protection aux plus jeunes, mais en retour, il a droit à leur obéissance et à leur aide. Ces différentes attitudes ne sont-elles pas codifiées par le proverbe : "*Izay manan-joky afak'olanteny, izay manan-jandry afak'olan'entana*" (Avec un aîné, on est exempt du problème de la parole, avec un cadet, on est exempt du port des bagages). Ainsi peut se résumer la "structure interne"¹ dans le groupe des germains.

Malgré la prépondérance accordée aux garçons, le premier-né dans un foyer est toujours bien accueilli, quel que soit son sexe. Son arrivée marque le début de la fécondité. La place du benjamin est aussi importante au foyer. Le dernier fils est souvent le préféré de la mère comme la dernière fille celle du père. On les contredit rarement.

Quant aux enfants en position intermédiaire, leur place est assez floue sans qu'on ne les délaisse vraiment. En effet, une telle situation incite ces enfants à sortir le plus souvent, à explorer le monde extérieur et à acquérir ainsi plus d'autonomie. Ces enfants font beaucoup plus preuve de leur personnalité. Ils aiment prendre de l'initiative alors que l'aîné (e) ou le (la) benjamin (e), restant une grande partie de leurs temps auprès de leur père ou de leur mère, ont du mal à s'y soustraire.

Mais quelle que soit la préférence que les parents accordent à l'un et à l'autre, le privilège est surtout accordé à l'aîné des garçons car, de lui dépend la continuité de la descendance agnatique. Il représente le pilier de la famille.

Quant aux relations de l'enfant avec son groupe d'âge, il s'y intègre progressivement. Il apprend beaucoup plus vite dans la société enfantine que dans celle des adultes. Il se corrige facilement sous l'influence des pairs, y abandonne certaines habitudes d'obstination de la petite enfance. Au milieu de ses camarades, il apprend à communiquer, à manifester sa joie et ses peines. Il ne doit pas se mettre à l'écart du groupe. Pour se faire accepter, il doit apprendre à faire des concessions. Il y abandonne certaines conduites qu'il pouvait se permettre avec ses parents, mais qui lui portent préjudice face à son groupe d'âge.

1 - Radcliffe-Brown, dans son ouvrage sur l'introduction sur les Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique, parle de la structure interne qui lie les germains, selon l'ordre de naissance et de division sexuelle.

CONCLUSION

L'environnement social immédiat de l'enfant tanala et le rôle normatif qu'il joue sur qui ont été décrits dans cet article et sont très caractéristiques de la société malgache traditionnelle.

Cet environnement est composé de différents acteurs sociaux qui, selon leur statut en rapport avec l'enfant, interviennent à des moments et suivant des modalités sensiblement différentes sur celui-ci. Jusqu'au sevrage, les contacts mère-enfant sont privilégiés, intenses contacts kinesthésiques et soins attentionnés créant un sentiment de sécurité chez le nouveau-né. Après le sevrage, son éducation est assurée par l'ensemble des parents paternels qu'il côtoie quotidiennement en rapport avec un mode de résidence virilocal. Au rapport très personnalisé avec la mère qui caractérisait sa prime enfance, se substituent par la suite les relations à un ensemble de personnes qui s'occupent de lui et lui servent de modèle.

Les comportements de ses proches, tout autant par leur exemplarité que par leur répétitivité, lui signifient l'ordre social qui prévaut dans cette société selon des critères comme l'âge, le sexe, le statut ainsi que les droits et les devoirs qui sous-tendent cet ordre. L'éducation de l'enfant tanala, est dans ce contexte, progressive et imitative. L'essentiel de l'action normative dont il est l'objet est assuré par ses parents paternels. Le père forme ses fils, la mère ses filles. Pour les uns et les autres, un respect teinté de crainte est requis vis-à-vis des géniteurs.

Cependant une différenciation se fait sentir au niveau des sentiments que l'enfant nourrit envers ses parents paternels et maternels. Soumis à certaines contraintes dont la transgression pourra amener le rejet par la parenté paternelle, l'enfant éprouve pour celle-ci du respect, mais un respect teinté de crainte. Comparés aux rapports avec les parents paternels, ceux qui le lient aux parents utérins sont moins formels et plus marqués par la familiarité. Les parents utérins servent de refuge à l'enfant lorsqu'une situation de crise l'oppose aux parents paternels. Les relations neveu utérin-oncle maternel sont caractérisées par l'assistance mutuelle.

Les grands-parents adoptent une attitude proche de celle de l'oncle maternel vis-à-vis de l'enfant ; ils lui servent aussi de refuge face à l'autorité du père. Ces grands-parents sont de plus les principaux enseignants de la tradition. Enfin à travers la fréquentation de son groupe d'âge, l'enfant explore son milieu, tout en trouvant transposées dans les jeux et dans les rapports aînés-cadets, les règles de sociabilité valorisées par les adultes.

Cet ensemble de partenaires sociaux unis sous les lois de la *tranobe*, symbole de la cohésion de la communauté, contribuent donc de manière différente mais complémentaire à l'éducation de l'enfant tanala.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUJARD Philippe, 1983- *Princes et paysans - Les Tanala de l'lkongo. Un espace social du Sud-est de Madagascar*, L'Harmattan, 670 p.
- GRANDIDIER Alfred et Guillaume, 1908- *Ethnographie de Madagascar*, tome 1.
- KARDINER Abram, 1969- *L'individu dans sa société, Essai d'anthropologie psychanalytique*, (1ère éd. 1939), Gallimard, 531 p.
- LAVONDES Henri, 1967- *Bekoropoka, quelques aspects de la vie familiale et sociale d'un village malgache*, coll. "Cahiers de l'Homme", Paris/La Haye, Mouton, 191 p.
- LINTON Ralph, 1933- *The Tanala, a hill tribe of Madagascar*, Chicago - Field Museum of Natural History, 334 p.
- MEAD Margaret, 1973- *Une éducation en Nouvelle Guinée*, (1ère éd. 1930), Payot, 310 p.
- RADCLIFFE-BROWN A.R., 1953- *Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique*, Introduction in A.R RADCLIFFE-BROWN, (éd.), Paris, P.U.F.
- RAVOLOLOMANGA Bodo, 1983- *Naître et grandir chez les Tanala d'Ifanadiana Madagascar*, Thèse de 3ème cycle en Ethnologie EHESS, 329 p.
- ROMBAKA Jean-Pierre, 1957- *Tantaran-drazana Antemoro-Anteony*, Tananarive, Randzavola, 76 p.

ABSTRACT

The place of the child is very important in the Tanala family and society. Each member of the family must help him as a guide and serve as a model during his childhood.

When he becomes a grown-up, he must observe all the rules of the *tranobe* of his group. Thus he contributes to the harmony between his personal life and his life as a member of the group. In this paper the author explains the different aspects of the interrelationship especially between the child and his grandparents or his maternal uncle.

FAMINTINANA

Mitàna toerana lehibe tokoa ny ankizy eo amin'ny fianakaviambe tanala. Ny tsirairay ao amin'io fianakaviana io dia tompon'andraikitra eo amin'ny fitarihana ny zaza ho amin'ny fahaiza-miaina amin'ny fahakeliny sy ho amin'ny fiainany ho avy. Adidin'ny isam-batan'olona izany mandrapahalehiben'ny zaza.

Rehefa lehibe mahatsiaro saina indray izy dia tsy maintsy manaraka ny lalàna ifampifehezana amin'ny "tranobe" iankinany ka anjarany ny mampifandrindra ny fiainany manokana hifanaraka amin'izany lalàn'ny "tranobe" izany. Eto amin'ity lahatsoratra ity ny mpanoratra dia mampiseho ny mety ho endrika rehetra isehoan'izany fifandraisana izany.